

Derrière les retraites, il y a le travail !

Jean-Marie Harribey

<http://harribey.u-bordeaux.fr>

<http://blogs/alternatives-economiques.fr/harribey>

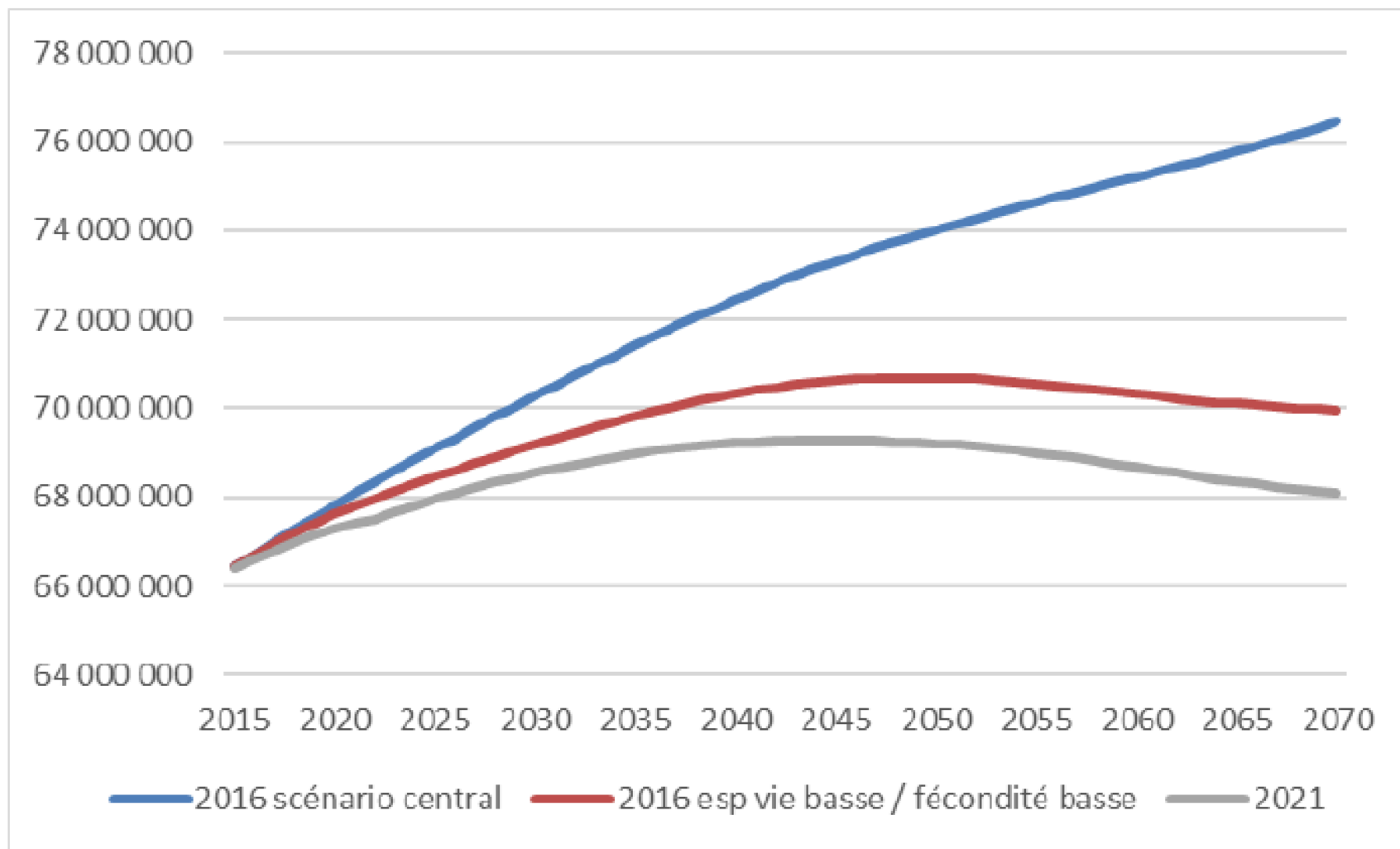
Réformez, réformez, il en restera toujours quelque chose

Après le passage de la retraite à 65 ans à 60 ans (1982 : Mitterrand-Mauroy)

- 1987 (Seguin) : pensions du régime général indexées sur les prix et non plus sur le salaire moyen
- 1993 (Balladur) : régime général : salaires portés au compte et pensions indexés sur les prix ; passage de 37,5 ans de cotisation à 40 ans ; calcul sur les 25 meilleures années au lieu des 10 ; décote de 10 %
- 2003 (Fillon) : 40 ans pour les fonctionnaires ; prévoit 41 ans pour tous les régimes en 2012 ; pensions des fonctionnaires indexées sur les prix et non plus sur le point d'indice ; décote et surcote de 5 % pour tous ; exonérations fiscales pour les plans de retraite (Perp, Perco)
- 2008 : régimes spéciaux à 40 ans de cotisation
- 2009-2010 (Sarkozy-Woerth) : âge légal de la retraite à 62 ans en 2018 ; 41,5 ans de cotisation ; âge du taux plein de 65 à 67 ans ; restriction, des conditions pour carrières longues, baisse des majorations de durée d'assurance pour enfant (femmes pénalisées)
- 2013-2014-2015 (Hollande-Touraine) : durée de cotisation à 43 ans pour la génération née à partir de 1973 (un trimestre de plus tous les 3 ans entre 2020 et 2035) ; légère hausse des cotisations (+0,3 point jusqu'en 2017) ; compte personnel de pénibilité ; bonus-malus pour inciter les salariés ayant des retraites complémentaires ARRCO et AGIRC de reculer d'un an leur départ en retraite
- 2019, Agirc-Arrco : bonus-malus (dit coefficient de solidarité)
- 2019 (Macron) : réforme ratée des retraites par points prenant en compte toute la carrière (inspirée par Piketty et Bozio, justifiée a posteriori par Blanchard-Tirole) ; loi Pacte : avantages fiscaux pour l'épargne retraite
- 2023 (Macron, Borne) : 64 ans en 2030 + 43 années de cotisation en 2027

La population française vieillit : 1,7→1,3 cotisant pour 1 retraité en 2070

Figure 1.5 - Évolution de la population totale selon les différents scénarii de projections démographiques



La justification actuelle de la réforme : trop de besoins sociaux à satisfaire

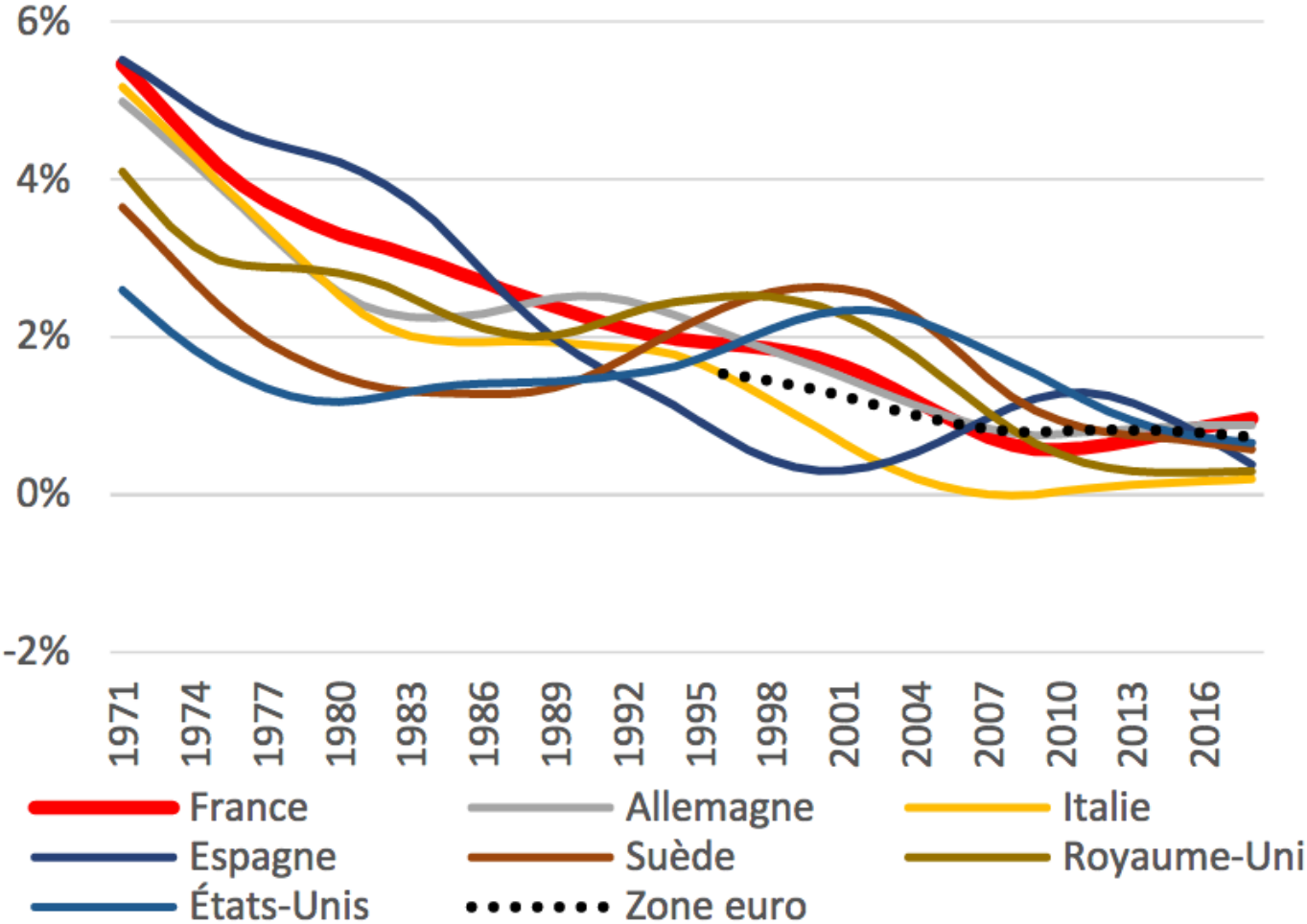
- « On doit faire la réforme des retraites de manière transparente et apaisée. En parallèle, on est en train de refonder de grands services publics : l'hôpital, l'école et notre sécurité. Ça coûte de l'argent. Est-ce qu'on peut le financer par le déficit ? Non. Nous sommes un des pays qui a le plus grand déficit en Europe. Peut-on le financer par plus d'impôts ? Non. Nous sommes le pays parmi ceux taxant le plus en Europe.

La vérité, c'est qu'il nous faut travailler plus et produire plus de richesses dans notre pays si nous voulons protéger, avoir une politique de justice sociale et défendre le modèle social français, sa force et son avenir. »

E. Macron, 22 septembre 2022, interview BFMTV

Source : France stratégie, « Productivité et compétitivité : analyses conjoncturelles et structurelles post-covid », 2022, p. 149, , https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/cnp-2022-troisieme_rapport-productivite_et_competitivite-mai_0.pdf

Taux de croissance annuels moyens lissés de la productivité horaire



JEAN-MARIE HARRIBEY

EN FINIR AVEC LE CAPITALOVIRUS

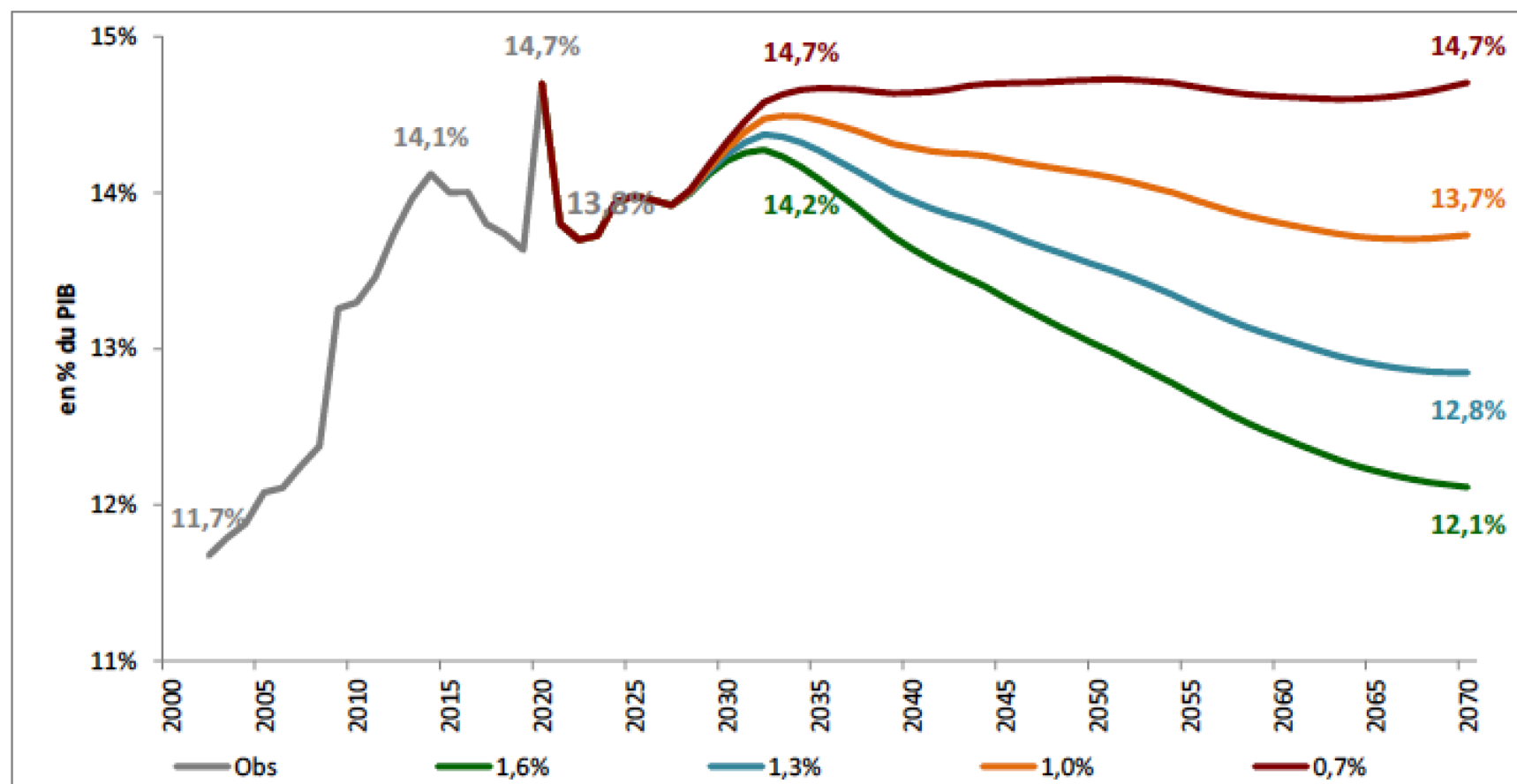


L'ALTERNATIVE
EST
POSSIBLE

DUNOD

Les pensions selon les scénarios de productivité du travail (COR, 2022)

Figure 2.1 - Dépenses du système de retraite en % du PIB observées et projetées

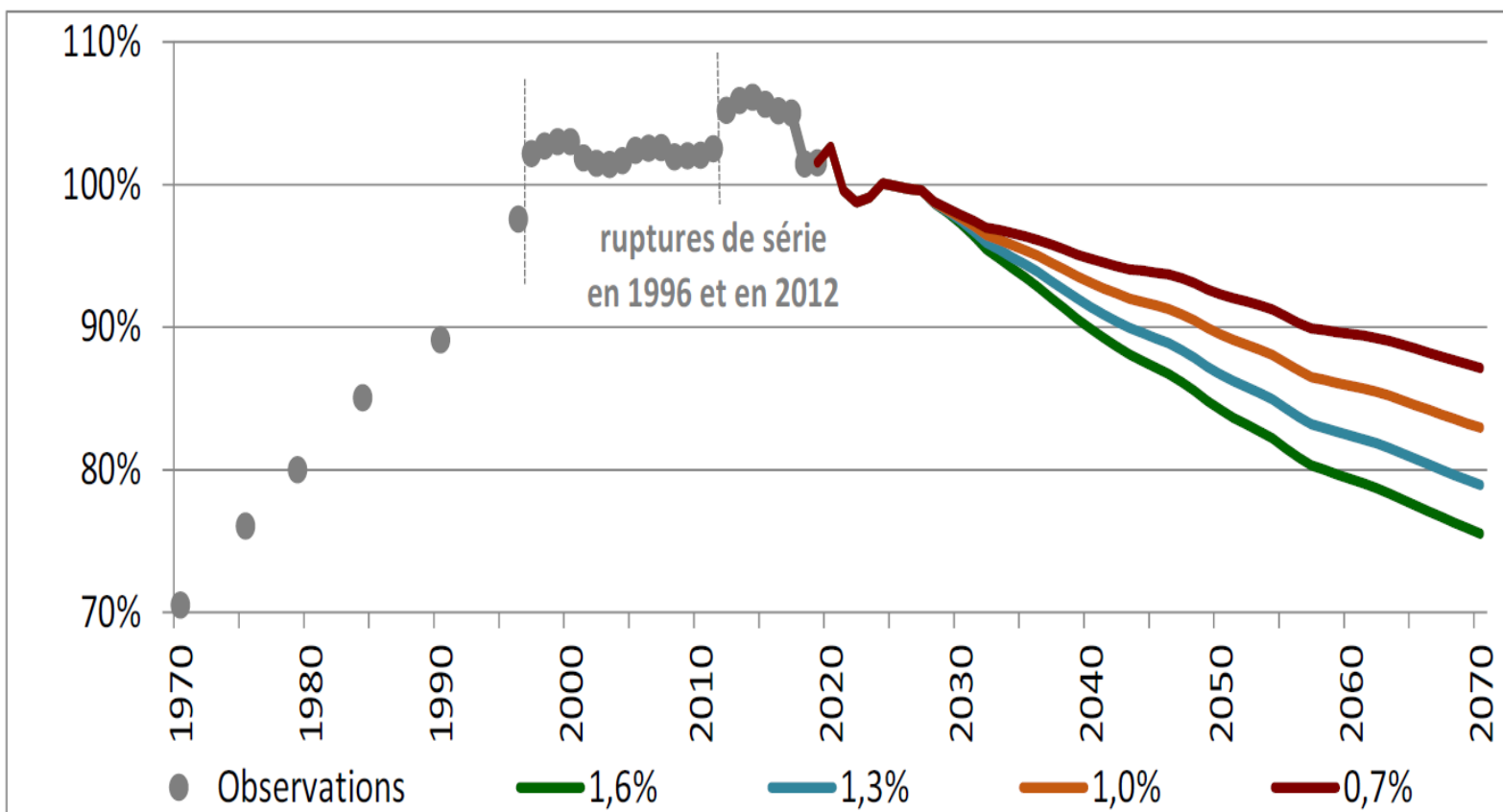


*Note : données hors produits et charges financières, hors dotations et reprises sur provisions. À compter de 2020, les comptes de la CRPNPAC (régime complémentaire du personnel navigant de l'aviation civile), sont inclus.
Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV, hors RAFP.
Sources : rapports à la CCSS 2002-2021 ; projections COR – septembre 2022.*

Deux enseignements du graphique du COR

- Les experts ont intégré l'idée que la croissance économique forte a disparu à jamais ; le gouvernement aussi et en tire la conclusion qu'il faut baisser la part des pensions dans un PIB progressant désormais lentement, au prétexte que les besoins nouveaux abondent
- Pour le mouvement social, l'intégration de la transition écologique dans la question sociale impose de ne plus invoquer une augmentation forte de la productivité du travail pour financer la protection sociale. D'où le caractère crucial de faire bouger la répartition de la valeur ajoutée.

Niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population



Sources : projections COR – septembre 2022 ; INSEE, modèle DESTINIE.

Les hypothèses peu mises en lumière

- **COR :**

- Le partage de la valeur ajoutée entre travail et capital (salaires/profits) ne bougera jamais plus dans les 50 ans à venir
- La durée du travail ne baissera jamais plus (quid des inégalités des espérances de vie, de la crise écologique...?)
- Le taux d'emploi des femmes restera < de 8 points à celui des hommes
- Taux de chômage de 5 % en 2027, puis de 7 % en 2032 (engendrant la moitié du déficit prévu dans les années 2030) : pourquoi cette hausse si les « réformes structurelles » du gouvernement étaient efficaces ?

- **Gouvernement : n'y croirait-il pas lui-même ?**

Programme de stabilité présenté par B. Le Maire : l'ensemble des dépenses publiques ne doit pas augmenter réellement de plus de 0,6 % par an. Or, sans réforme, la croissance spontanée de la masse des pensions croîtrait de 1,8 %. Comme il est prévu d'alléger les impôts de production des entreprises de 10 Mds/an, notamment par la suppression de la CVA (en plus de la baisse du taux de l'IS à 25 % et de la suppression de l'ISF), il faut « économiser » d'autant sur les retraites.

La réforme des retraites 2023

- Âge de la retraite : 64 ans en 2030 + allongement de la durée de cotisation : 43 ans
- Chômage = 7,4 % de la population active ; 3,185 millions en A ; 5,447 millions en A, B, C (hors Mayotte)
- Emploi des seniors ? Et les jeunes ?
- 57 % des personnes seulement passent directement de l'emploi à la retraite ; les autres connaissent au moins une année sans travail entre 50 et 67 ans (Drees, 2021) et 16% des plus de 53 ans ne sont ni en emploi ni en retraite → Sas de pauvreté (28,3% des + de 60 ans ni en emploi ni en retraite) → élargi
- Carrières longues : $18 + 43 = 61 + \dots 3$; $20 + 43 = 63 + \dots 1$
- Critères de pénibilité supprimés non rétablis : manipulation charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques, agents chimiques dangereux (les autres : travail posté, travail répétitif, travail répétitif, travail de nuit, bruit, température, pression)
- Pension minimale = 85 % du SMIC net pour les carrières complètes = pension brute
- Haro sur les premiers de corvée : mauvaises conditions de travail + mauvais salaires + moindres pensions + moindre espérance de vie

L'injustice de la réforme Macron-Borne

- Sur l'espérance de vie
- À l'encontre des premiers de cordée : 44, 45 années ?
- Sur la baisse de la part des pensions dans le PIB alors qu'elles devraient augmenter pour prendre en charge des retraités plus nombreux
- Sur l'emploi des seniors, des jeunes, des femmes...
- Sur la pension minimum
- Sur la rigidité éternelle des rapports sociaux en termes de salaires et de temps de travail
- Sur le modèle de développement : travailler plus pour produire toujours plus

De plus, réformes régressives

- Délabrement des services publics

Santé, éducation ; diminution de l'emploi public (sauf 15 000 à l'hôpital)

- Assurance chômage

- 2019-2021 : Durée de travail minimale : 4 à 6 mois dans les 24 derniers mois précédant la fin du dernier contrat

Nouvelles règles de calcul : revenu mensuel moyen intégrant les périodes de travail et d'inactivité ; dégressivité de 30 % au bout de 8 mois pour les hauts salaires

Unedic en excédent : 2,5 Mds en 2022, 3,1 en 2023, 4,2 en 2024 : un comble ! Allocation moyenne : 960€ ; ½ des chômeurs indemnisés

- 2022 : diminution de la durée d'indemnisation en fonction de la conjoncture (taux de chômage < 9 %)

- 14 % de la population en dessous du seuil de pauvreté (1132 €/mois personne seule) soit près de 10 millions

- Réforme du RSA 2023 ?

Conditionnement du versement à 15/20 heures travaillées par semaine

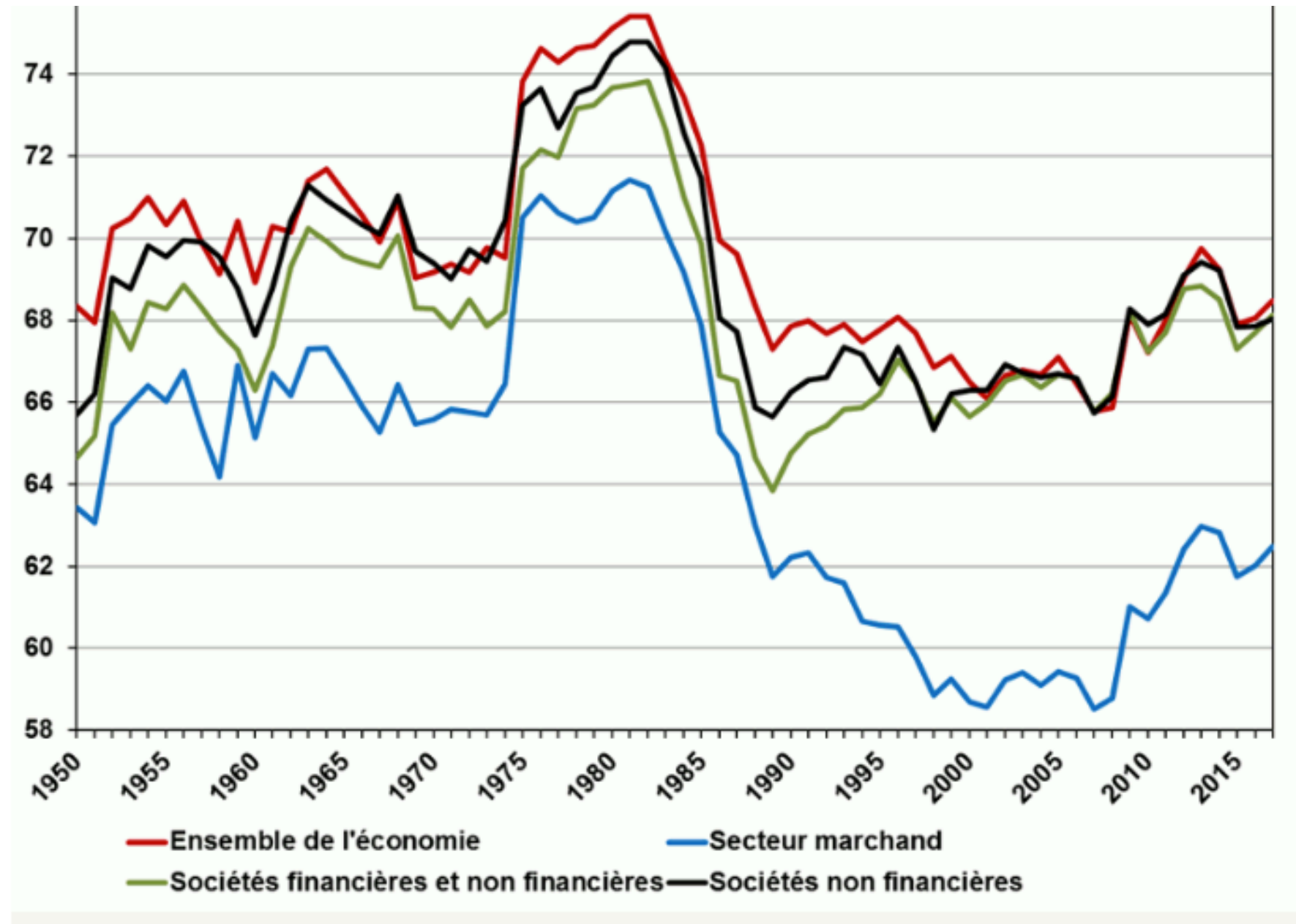
- Refus de taxer les super-profits

Dividendes versés par le CAC40 en 2022 : 80,1 Mds incluant 23,7 de rachats d'actions. En hausse de 23,9% par rapport à 2021

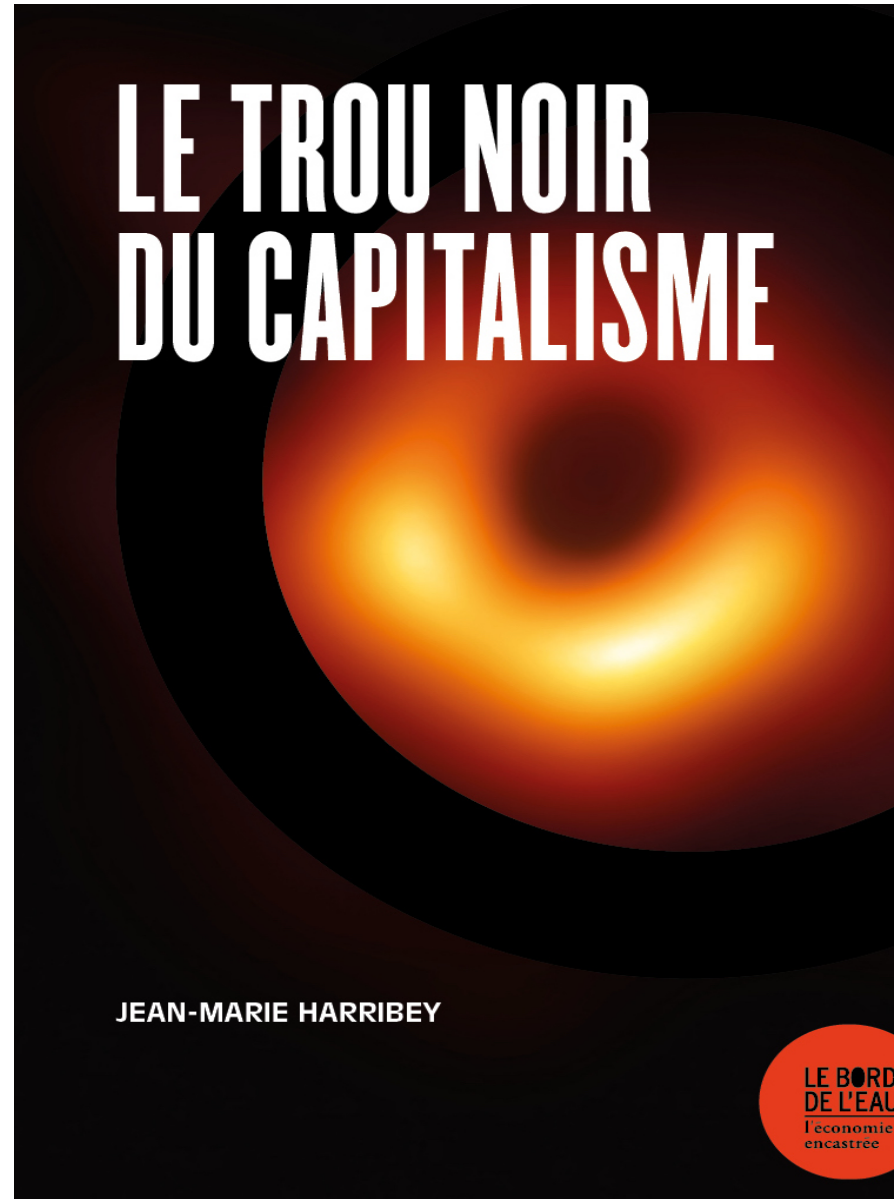
<https://www.latribune.fr/economie/france/les-actionnaires-du-cac-40-ont-beneficie-de-80-milliards-d-euros-en-dividendes-et-rachats-d-actions-en-2022-un-record-947115.html>.

Part du travail (salaires) dans la richesse produite en France (en %)

<https://blocnotesdeleco.banque-france.fr/billet-de-blog/part-du-travail-dans-la-valeur-ajoutee-un-diagnostic-difficile>



Pour ne pas y être aspiré, réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie

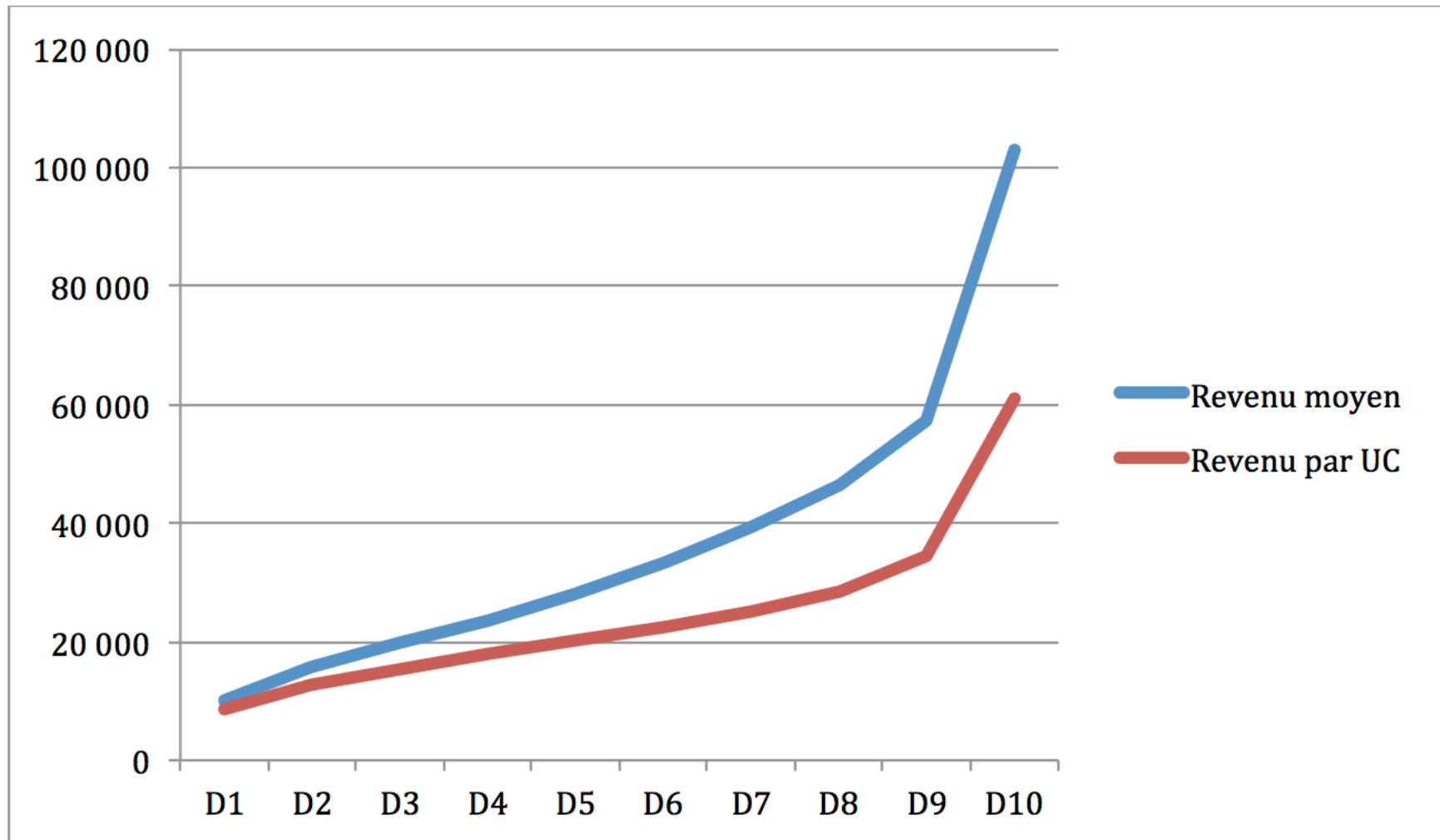


Pour sortir du trou noir

- Réhabiliter le travail

- Sens du travail : produire quoi ?
- Retraites : dans le pire des cas, 1 point de % de cotisation pour couvrir une douzaine de milliards en 2030 (0,5 % du PIB 2021)
- Hausse des cotisations par le taux et/ou l'élargissement de leur assiette : primes, participation, intéressement et... dividendes ?
- Modification de la répartition des revenus entre capital et travail, entre classes riches et pauvres
- Réduction des inégalités de revenus : 1 à 6, 1 à 5, 1 à 4 ?

Distribution des revenus disponibles moyens des ménages français en 2018



Graphique de JMH d'après les données de *Insee Références, édition 2021 - Fiches – Revenu*

Source : JMH, « Des retraites soutenables socialement et écologiquement »
<http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/retraites/retraites-soutenables-2023.pdf>

Réduction de l'échelle	Niveau moyen	x fois revenu moyen D1	prélèvement moyen	prélèvement moyen x 3 x 10 ⁶	Total Prélèvements
1 à 4	102 880	40 120	62 760	188 280	258,600 mds
	57 230	40 120	17 110	51 330	
	45 450	40 120	6 330	18 890	
1 à 5	102 880	50 150	52 730	158 190	179,430 mds
	57 230	50 150	7 080	21 240	
1 à 6	102 880	60 180	42 700	128,100	128,100 mds

Pour sortir du trou noir : des ruptures

- Rompre avec la politique de l'emploi et du travail dévalorisés
- Rompre avec les inégalités femmes/hommes
- Suppression de la décote
- Prise en compte réelle de la pénibilité
- Se détacher d'une notion pure d'assurances contributives au profit d'une plus grande universalisation du droit à la retraite
- Au final : rompre avec le partage actuel de la VA pour quel âge de la retraite et quelle durée de cotisation ? Cette rupture est d'autant plus cruciale que la question écologique empêche de parier sur la croissance économique
- Sens du travail : produire quoi ?

Sur la RTT

Coefficient de corrélation linéaire entre la proportion de l'emploi à temps partiel et le taux de chômage est de $-0,86$

Proportion de l'emploi à temps partiel et taux de chômage en 2019 (en %)

	Allemagne	Autriche	Belgique	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Italie	Irlande	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Suède	UE à 27	UEM	RU	Suisse
Emploi partiel E	25,9	25,7	24,5	20,9	14,2	13,8	17,3	9	18,7	18,1	16,5	46,8	7,9	20,9	17,8	20,9	23,9	39,1
Chômage C	3,2	4,5	5,4	5,0	14,1	6,7	8,5	17,3	10,0	5	5,6	3,4	6,5	6,8	6,5	7,3	3,8	3,9

Eurostat, <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tesem100/default/table?lang=fr>
et <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tipsun20/default/table?lang=fr>.

Emploi = Production / (productivité horaire x durée du travail)

Au cours des XIX^e et XX^e siècles, en France, la production a été multipliée par environ 26, la productivité horaire du travail par 30, et le temps de travail individuel a été divisé par 2. Il en est résulté une augmentation de l'emploi de 73 %.

$$1,73 = 26 / (30 \times 05)$$

Conclusion

- Les problèmes sont moins techniques que **stratégiques** : le recul de l'âge de la retraite et l'augmentation de la durée de cotisation ont mangé l'augmentation de l'espérance de vie ; Macron 2023 : dernière étape de la réduction des droits, car jusqu'ici l'amélioration des carrières avait compensé l'effet négatif des réformes passées sur le niveau des pensions : « **dernière chance** » de s'y opposer ?
- Ils sont autant **culturels** que politiques : cf. le pataquès à gauche sur la dite valeur(-)travail : (<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2022/10/08/le-travail-et-la-valeur-ignorance-et-mystification>, <http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/sous-travail-valeur.pdf>)
- On est donc au-delà d'un problème comptable :
 - la **réhabilitation du travail** : son sens, ses finalités, sa reconnaissance pendant le temps d'activité et après celui-ci (<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2022/09/24/le-sens-du-travail>)
 - **en amont des retraites** : le travail, les inégalités...
 - **allier les finalités du travail à la question écologique**, sachant que c'est toujours le travail qui produit mais... quelle richesse ?...

ATTAC
Fondation Copernic

RETRAITES

L'HEURE DE VÉRITÉ

Jean-Marie Harribey / Pierre Khalfa / Christiane Marty (coord.)

Pierre Concialdi / Didier Horus / Michel Husson

Isaac Johsua / Marc Mangenot

Patrick Morvan / Daniel Rallet



EDITIONS
SYLÉPSE

Attac / Fondation Copernic

Retraites : l'alternative cachée

Jean-Marie Harribey, Christiane Marty (coord.)

Pierre Khalfa, Marc Mangenot, Daniel Rallet, Rozenn Perrot,
Bernard Teper

EDITIONS
SYLÉPSE